



LFI 2017

BUDGET DES CITOYENS

5^e ÉDITION • DISTRIBUTION GRATUITE • DUPLICATION ET PARTAGE ENCOURAGÉS

Le Budget des Citoyens est un document simplifié de la Loi de Finances Initiale (LFI) ou rectificative (LFR). Il s'inscrit dans une démarche de transparence, élément incontournable de la bonne gouvernance.

POUR QUE LE CITOYEN SACHE OÙ VA SON ARGENT

AVANT-PROPOS

La transparence et la participation citoyenne sont indissociables à la bonne gouvernance, à la stabilité macroéconomique et aux résultats du développement. Ce qui exige un gouvernement ouvert, une citoyenneté active, une société civile, des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, des parlements... puissants et responsables afin de participer aux débats publics et d'obliger le gouvernement à rendre compte.

La publication et la diffusion du Budget des citoyens se poursuivent afin de répondre aux principes de transparence budgétaire et de redevabilité. Le Ministère des Finances et du Budget renforce sa volonté et son engagement de continuer à relayer les progrès accomplis dans la transmission des informations exhaustives, fiables et concises relatives à la Loi de Finances au moment opportun, à travers ce Budget des citoyens. Ceci, afin que toutes les parties prenantes extérieures puissent jouer leur rôle de responsabilisation et de contrôle vis-à-vis du Gouvernement.

Le présent Budget des citoyens est une version simplifiée de la Loi de Finances 2017 destiné à tous les citoyens pour qu'ils soient informés des perspectives macroéconomiques et budgétaires pluriannuelles, des nouvelles mesures fiscales, des grandes orientations des dépenses, des priorités sectorielles par rapport au Programme d'Investissement Public, des mesures prises pour le développement régional... L'élaboration du document a également pris en considération les observations de fonds et suggestions de tous azimuts.

Outre l'invitation à une large diffusion de ce document, la formulation d'observations et de critiques constructives est aussi encouragée, pour permettre l'amélioration des prochaines éditions. Nous remercions nos remerciements pour votre engagement dans la promotion de la transparence budgétaire.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	7
Cadre stratégique de la LF 2017	7
Faits marquants de la LF 2017	8
Calendrier d'élaboration du Budget de 2017	8
2. PERSPECTIVES	9
Indicateurs économiques et financiers (Extraits du CMBMT)	9
Secteurs porteurs de croissance en 2017	9
Structure globale des finances de l'État en 2017 (en milliards d'Ariary)	10
Les aides extérieures attendues en 2017	10
3. RECETTES	11
LES RECETTES DE L'ÉTAT EN 2017	14
4. DÉPENSES PRIORITAIRES	15
Les priorités du gouvernement	15
Grandes catégories de dépenses du Budget Général	17
5. RÉPARTITION DES PIP	18
Répartition des projets des Programmes d'Investissement Public (PIP) suivant les différents axes du Plan National du Développement (PND)	18
Répartition des financements du PIP par secteur	18
6. STRUCTURE DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE	21
7. EXTRAITS DES DISPOSITIONS SPÉCIALES	21
GLOSSAIRE	22
CARNET D'ADRESSES	23

1. INTRODUCTION

Cadre stratégique de la LF 2017

Le Budget s'élabore dans son aspect stratégique suivant les axes du Plan National de Développement qui sont aussi compatibles aux Objectifs de Développement Durable dont l'atteinte constitue un engagement de Madagascar dans le Concert des Nations. Toutefois, certains objectifs sont transversaux entre les axes du PND.



Faits marquants de la LF 2017

Négociation réussie de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire Internationale (FMI) d'un montant de 304,7 millions USD dont une première tranche de 43,5 millions USD a été déjà débloquée. Ce fonds servira, principalement, à appuyer la croissance et à renforcer la stabilité macroéconomique. Des engagements nationaux à conduire des réformes pérennes au niveau macroéconomique, budgétaire et monétaire seront tenus.

- Élaboration de la stratégie de modernisation de la gestion des Finances Publiques à l'horizon 2024 assortie d'un plan d'action triennal glissant 2016-2018 afin de mener à terme les réformes budgétaires.
- Renforcement de l'appui au développement régional par l'accroissement des transferts pour chaque District à 250 millions d'Ariary en 2017.
- Financement externe du Programme d'Investissement Public, en grande partie, assurée par le 11^e FED de l'Union Européenne.
- Disponibilité d'un Tome 3 en annexe de la Loi de Finances 2017 retraçant les cadres de programmation pluriannuelle (CMBMT, CBMT et CDMT de sept ministères pilotes) articulés et cohérents.
- Opérationnalisation du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF) en 2017.

Calendrier d'élaboration du Budget de 2017

Détermination des grandes orientations et Perspectives Budgétaires	janvier	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaboration du cadrage macroéconomique ▶ Élaboration de l'esquisse CBMT par le MFB ▶ Pré-conférence budgétaire avec les Institutions et Ministères ▶ Formation et accompagnement des sept ministères pilotes pour l'élaboration du CDMT initial
	février	
	mars	
	avril	
	mai	
Élaboration et envoi de la Lettre de cadrage	juin	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Orientation retenue dans l'année ▶ Fixation des plafonds ministériels
	juillet	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rencontre avec les partenaires : Secteur privé, Société civile ... ▶ Conférence budgétaire ▶ Finalisation du CDMT cadré ▶ Rédaction du projet de Loi
août		
septembre		
octobre		
Négociations et arbitrages ultimes	octobre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dépôt du projet de Loi et rencontre du MFB avec le Parlement ▶ Vote parlementaire (AN-Sénat) ▶ Promulgation par le PRM ▶ Mise en place du budget
	novembre	
	décembre	

2. PERSPECTIVES

Indicateurs économiques et financiers (Extraits du CMBMT)

	LFI 2016	Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT)		
	2016 révisé	2017	2018	2019
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	31 773,3	35 707,5	39 838,4	44 290,3
Taux de croissance (%)	4,1	4,5	4,8	5,0
Inflation en fin de période (%)	7,1	7,1	6,3	5,9
Taux de pression fiscale net (% du PIB)	10,8	11,0	11,5	12,0
Ratio des dépenses publiques (% du PIB)	16,2	18,3	21,1	17,8
Déficit budgétaire (% du PIB)	-4,5	-4,4	-7,1	-4,6
Taux de change Ariary/Dollar (fin de période)	3 199,2	3 510,0	3 662,6	3 954,0
Taux d'investissement (% du PIB)	15,3	18,3	21,7	20,1
▪ Investissement public (% du PIB)	5,3	8,1	11,1	8,0
▪ Investissement privé (% du PIB)	10,0	10,2	10,6	12,0
Solde de la Balance des paiements (% du PIB)	+1,5	-0,3	+0,5	+0,2

Secteurs porteurs de croissance en 2017



Grace, entre autres, à la réalisation des grands projets de réhabilitation du système d'irrigation et de gestion des bassins versants dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra ou d'extension de périmètre dans le Bas Mangoky, le secteur agricole connaîtra une progression de 3,5%.



Les zones Franches Industrielles (ZFI) connaîtront une forte hausse de 11,2%. Les filières « bois » et « agro-industrie » soutiendront ce secteur avec une hausse respectivement de 8,5% et 7,7%. Pour, les industries extractives, un taux de croissance de 5,0% sera attendu.



Ce secteur est appuyé par une croissance significative de la branche du BTPs à 12,8%. Le transport de marchandises connaîtra une hausse de 5,0% ainsi que les services rendus aux entreprises et ménages de 5,5%.



INFLATION

L'inflation est estimée à 7,1% grâce à la maîtrise de la masse monétaire.



EXTÉRIEUR

La balance commerciale affichera un déficit de 380,8 millions de DTS dû à l'alourdissement de la facture pétrolière atteignant 269,2 millions de DTS. Le compte de capital est excédentaire de 215,8 millions de DTS grâce aux dons projet.

Structure globale des finances de l'État en 2017 (en milliards d'Ariary)

Ce déficit sera financé par la mobilisation des ressources internes à hauteur de 400,0 milliards d'Ariary et le recours aux ressources externes pour 1208,6 milliards d'Ariary.

RECETTES ET DONNS	DÉFICIT
5 240,6	1 554,8
DÉPENSES TOTALES	
6560,2	

Les dons et prêts attendus en 2017

	Types	Montant (milliards d'Ariary)
Dons	Aides budgétaires non remboursables	224,8
	Dons projets	1 008,2
Prêts	Prêts projets	1 187,3*

* Y compris les autres emprunts publics pour l'extension du port de Toamasina.

3. RECETTES

NOUVELLES MESURES FISCALES EN 2017

IMPÔTS

Transparence des dispositions d'élargissement de l'assiette fiscale

- Instauration des minima de perception par catégorie d'activité en matière d'Impôt Synthétique ;
- Modification de l'impôt sur les revenus intermittents en impôt synthétique intermittent, c'est-à-dire au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

Introduction des mesures d'incitation fiscale pour la relance économique et la protection de l'environnement

- Exonération au droit d'accise (DA) de l'éthanol combustible dénaturé supérieur à 90 degré ;
- Baisse du taux du DA sur véhicules neufs à 5% ;
- Exonération du TVA de la batterie solaire et chauffe-eau solaire non électrique ;
- Déductibilité de certaines dépenses des entreprises minières ;
- Déductibilité du TVA sur achat de carburant des transporteurs maritimes d'hydrocarbure ;
- Extension du bénéfice de la réduction d'impôt sur les investissements au secteur agricole ;
- Éligibilité des crédits bailleurs agréés au remboursement de crédit de TVA ;
- Diminution du droit d'enregistrement (DE) sur les ventes de véhicules faites par les concessionnaires et sur les visas des croisiéristes.

Sécurisation et l'amélioration des recettes

- Modification du tarif du DE sur les actes d'acquisitions de navire de commerce et aéronefs ;
- Séparation de l'imposition des revenus fonciers et des revenus tirés des activités professionnelles de l'entreprise

Mise en place des mesures favorisant la visibilité des impôts à payer au profit des CTD

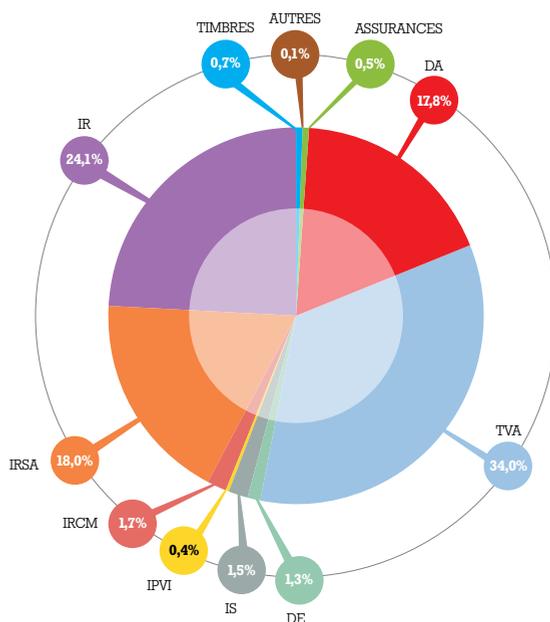
Facilitation et allègement des procédures

- Regroupement trimestriel en une convention des apports en compte courant ;
- Ajustement des dispositions en matière de procédure contentieuse.

L'application de ces mesures permettra en 2017 de percevoir les recettes d'impôts suivantes :

Prévisions de recettes fiscales brutes pour 2017

en milliards d'Ariary		en milliards d'Ariary	
NATURES D'IMPÔTS	MONTANT POUR 2017	NATURES D'IMPÔTS	MONTANT POUR 2017
Impôt sur le revenu (IR)	513,87	Droit d'Enregistrement (DE)	27,05
Impôt sur les Revenus et Salaires Assimilés (IRSA)	382,46	Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	724,81
Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM)	35,99	Droit d'Accise (DA)	379,00
Impôt sur les Plus Values Immobilières (IPVI)	8,74	ASSURANCES	9,95
Impôts Synthétiques (IS)	31,15	AUTRES	1,28
		TIMBRES	14,77
TOTAL BRUT		2 129,08	



DOUANES

SUR LE CODE DES DOUANES

Renforcement des dispositions

- Procédure de visite des marchandises en cas de besoin de vérification urgente ;
- Pouvoirs des agents des douanes en matière de contrôle et de recherche de la fraude : droit d'accès aux locaux et lieux à usage professionnel, contrôle a posteriori et droit de recourir au service des personnes qualifiées ;
- Extension du droit de communication aux agents des douanes chargés du recouvrement aux fins de garantie de paiement des créances douanières ;
- Mise à jour des droits de navigation par rapport aux réalités économiques actuelles ;
- Précision de l'Autorité décidant le blocage des opérations de dédouanement ;
- Facilitation de l'acte constitutif d'hypothèque en matière de voies d'exécution ;
- Solidarité des commissionnaires en douane et des déclarants en matière de contraintes par corps ;
- Mise en place de sanctions plus dissuasives en cas de refus d'injonction des agents des douanes, d'altération ou de rupture de plomb apposé ainsi qu'en cas d'infraction portant sur des richesses nationales frappées de prohibition absolue.

Sécurisation et simplification des procédures

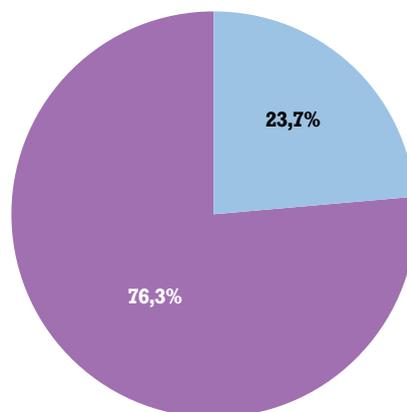
- Visa ne varietur du manifeste ;
- Constitution d'office des marchandises à la vente aux enchères publiques à l'échéance du régime de dépôt de douane et l'amélioration de l'organisation de ladite vente ;
- Intégration de la dématérialisation des actes en matière contentieux.

SUR LE TARIF DES DOUANES

- Application uniforme du système harmonisé de codification et de désignation des marchandises (SH) pour 2017 conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) ;
- Abaissement de 8% à 5% des taux de Droit de Douane APEi des marchandises selon l'offre tarifaire de l'Union Européenne pour 2017 ;
- Exemption de droits de douane relatifs au fluorure potassium et à l'iodate de potassium suivant requête du Ministère de la Santé Publique ;
- Harmonisation au même taux de droits de douane de certaines marchandises ;
- Remédier au traitement différencié entre importateurs ;
- Distinction de la position relative au chauffe-eau non électrique, exempté de droits de douane et de TVA à l'importation et transcription de l'exonération de TVA à l'importation proposée par la Direction Générale des Impôts sur les batteries solaires du n° 8507.80 10 aux fins d'appui au secteur de l'énergie renouvelable.

L'application de ces mesures permettra en 2017 de percevoir les recettes douanières brutes suivantes :

NATURES D'IMPÔTS	MONTANT POUR 2017
■ Droits et taxes sur produits non pétroliers	1 488,2
■ Droits et taxes sur produits pétroliers	462,8
TOTAL BRUT	1951,0



LES RECETTES DE L'ÉTAT EN 2017

	Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT)				
	LF 2016 Montant (milliards d'Ariary)	LF 2017 Montant (milliards d'Ariary)	Variation (%)	2018	2019
Recettes Fiscales nettes	3 430,7	3 931,0	14,6	4 563,7	5 293,1
Impôts *	1 762,0	2 004,1	13,7	2 391,8	2 909,5
Douanes **	1 668,7	1 926,9	15,5	2 171,9	2 383,6
Recettes non fiscales	68,4	76,5	11,8	85,4	95,0
Dons	636,4	1 233,0	93,7	1 164,7	594,3
Dons courants	0,3	224,8	74 846,9	60,0	0,0
Dont Aides Budgétaires	0,0	223,5			
Dons en capital	636,1	1 008,2	58,5	1 104,7	594,3
Total des recettes et dons	4 135,5	5 240,6	26,7	5 813,8	5 982,4

* déduction du remboursement de TVA de 125 milliards d'Ariary

** déduction du remboursement de TVA de 24,0 milliards d'Ariary

4. DÉPENSES PRIORITAIRES

Les priorités du gouvernement



ÉDUCATION :

construction et réhabilitation des infrastructures d'éducation et amélioration de l'accès à l'éducation de base, poursuite des recrutements de maîtres FRAM, renforcements des capacités des enseignants pour être à la norme internationale, promotion et valorisation des lycées techniques et professionnels, densification des centres de formation professionnelle, amélioration de la pertinence de l'EFTP, basculement vers le système LMD, complémentarité positive entre les activités de recherche et les Ecoles doctorales, paix sociale durable pour l'enseignement supérieur.



DÉVELOPPEMENT RURAL :

accroissement durable de la productivité dans un cadre compétitif et répondant aux normes des marchés nationaux et internationaux, extension et pérennisation des espaces de production et les infrastructures d'exploitation, amélioration des revenus des producteurs agricoles et promotion de la création d'emploi en milieu rural, renforcement de la résilience face aux aléas climatiques, professionnalisation des pêcheurs, surveillance des activités de pêche, mise en conformité de la production halieutique par rapport aux normes internationales.



SANTÉ :

mise en place d'une stratégie nationale de Couverture Santé Universelle dans les régions pilotes : Atsinanana, Analanjirifo, Vakinankaratra et Amoron'i Mania ; intensification du programme élargi de vaccination, diminution du taux de mortalité maternelle et infantile, réduction du taux de prévalence des principales maladies transmissibles et non transmissibles, renforcement de la surveillance épidémiologique, promotion de la lutte contre les épidémies et les maladies émergentes, lutte contre les troubles dus à la carence en iode et en fluor, opérationnalisation de plusieurs centres hospitaliers universitaires régionaux grâce au renflouement du personnel et à la dotation en équipement sanitaire.



POPULATION :

appui aux populations vulnérables contre la malnutrition, mise en œuvre d'un programme qui favorise la participation active des femmes au développement socio-économique et un programme permettant aux enfants issus des ménages en difficulté et/ou défavorisés de bénéficier des soins parentaux convenables, renforcement de la résilience face aux catastrophes des populations vulnérables et à faible revenu.

**ÉNERGIE :**

augmentation de l'accès à l'électricité, incitation des investissements privés dans le domaine de l'énergie, reboisement pour la réduction de la déforestation pour la production de bois de chauffe, intégration de la dimension environnementale.

**ENVIRONNEMENT :**

gestion transparente et rationnelle des ressources naturelles et minières tout en respectant l'environnement, promotion du tourisme et valorisation des potentialités de l'artisanat pour augmenter les recettes en devises, professionnalisation des petites mines, protection des aires protégées, reboisement national et lutte contre les feux de brousse.

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :**

augmentation de 40% du budget du BIANCO, allocation d'un budget pour opérationnalisation du CDBF, dotation de moyens au SAMIFIN, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en collaboration avec le Groupe EGMONT, renforcement de la CPAC, mise en place d'un Système Intégré de Suivi Évaluation (SISE)

**SECURITÉ ET DROIT :**

amélioration des conditions carcérales et sécurisation des établissements pénitentiaires, réhabilitation des infrastructures de l'Armée Malagasy, promotion des droits de l'Homme, renforcement de la sécurité maritime, nationale, urbaine et rurale.

**DÉCONCENTRATION ET DÉCENTRALISATION :**

Inscription du fond d'appui au développement régional/district dans le budget, hausse des transferts aux communes et aux régions, renforcement du Fond de Développement Local (FDL), appui à la planification territoriale du développement économique à travers les secteurs porteurs et les services fonciers, déconcentration des budgets des services centraux vers les services déconcentrés.

**TRAVAUX PUBLICS :**

désenclavement des zones de production, construction et réhabilitation des grandes infrastructures routières et équipements des villes, application des mesures connexes, entre autres, l'intégration des analyses d'impact environnemental dans les projets routiers.

**TRANSPORT :**

amélioration et renforcement du système de transport routier, redynamisation du secteur maritime par le repositionnement des ports et l'aménagement fluvial, redressement du transport ferroviaire, mise aux normes du transport aérien.

**EAU ET ASSAINISSEMENT :**

renforcement des infrastructures relatives à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement, poursuite des projets d'approvisionnement en eau et du développement de l'accès à l'eau potable sur tout le territoire tant rural qu'urbain, poursuite du forage de puits dans le sud, objectif de 25 000 points d'eau d'ici 2018.

Grandes catégories de dépenses du Budget Général

(milliards d'Ariary)		CADRE MACRO-BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME (CMBMT)				
		LFR 2016	2017	VARIATION (%)	2018	2019
	Personnel	1808,3	1977,2	+ 9,3%	2 104,3	2 257,4
	Solde	1 669,5	1806,8	+ 8,2%	1 926,4	2 071,2
	Indemnités	138,8	170,4	+ 22,7%	177,9	186,1
	Fonctionnement	1217,6	1273,2	+ 4,6%	1 436,5	1 577,6
	Biens et services	210,4	313,5	+ 49,0%	446,4	511,1
	Transferts et subventions	1 007,0	959,7	-4,7%	990,1	1 066,5
	Intérêts de la dette	289,9	311,4	+7,4%	389,0	422,7
	Investissement	1 680,4	2 881,9	+71,5%	4 403,9	3 565,1
	Financement interne	491,5	686,4	+39,7%	956,1	1 323,1
	Financement externe	1 188,9	2 195,5	+84,7%	3 447,8	2 242,0

Dépenses de personnel

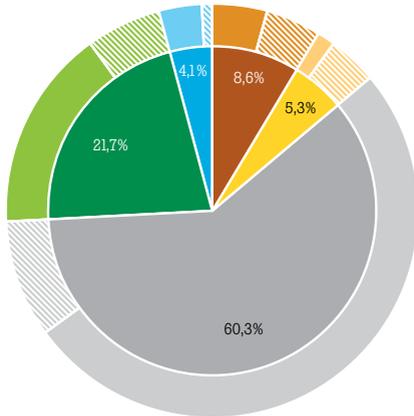
Ajustement du salaire des agents de l'État par rapport à l'inflation, recrutement des maîtres FRAM, ouverture des concours administratifs, ...

Dépenses de fonctionnement hors solde

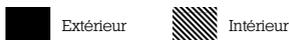
- Augmentation de 49,0% des dépenses de biens et services en 2017 liées au renforcement de l'administration de proximité, à la préparation des élections, à la priorisation des Institutions et Ministères responsables des secteurs tels que la sécurité et nutrition.
- Baisse de 4,7 % des Transferts et Subventions estimés à 959,7 milliards d'Ariary en 2017 contre 1 007,0 milliards d'Ariary en 2016 dû à l'arrêt des subventions aux pétroliers, diminution des subventions à la JIRAMA, baisse du renflouement de la Caisse de Retraite Civile et Militaire (CRCM) et poursuite des actions d'assainissement des pensionnés.

5. RÉPARTITION DES PIP

Répartition des projets des Programmes d'Investissement Public (PIP) suivant les différents axes du Plan National du Développement (PND)



Mode de financement



Axe 1 : Gouvernance, état de droit, sécurité, décentralisation, démocratie, solidarité nationale

⬇️ -17,3% par rapport à 2016

Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement

⬆️ +397,4% par rapport à 2016

Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement

⬆️ +139,6% par rapport à 2016

Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement

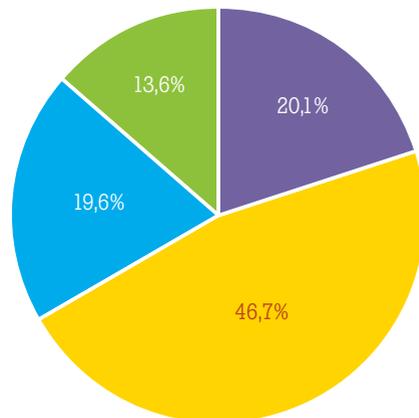
⬆️ +23,9% par rapport à 2016

Axe 5 : Valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes

⬇️ -1,4% par rapport à 2016

Répartition des financements du PIP par secteur

SECTEUR	LFR 2016		LFI 2017	
	Ext.	Int.	Ext.	Int.
Productif	19,4%	4,2%	16,9%	3,2%
Infrastructure	19,8%	7,6%	39,4%	7,3%
Social	23,1%	6,8%	14,4%	5,2%
Administratif	8,3%	10,8%	5,5%	8,1%
TOTAL	70,6%	29,4%	76,2%	23,8%



Les projets du PIP par secteur

INFRASTRUCTURE : 1347 milliards MGA



- Construction, entretien, réhabilitation des infrastructures
- Priorisation de l'entretien du réseau routier et des ouvrages d'art
- Augmentation du taux d'accès des ménages à l'électricité
- Désenclavement des communes

SOCIAL : 564 milliards MGA



- Intensification du Programme Élargi de Vaccination
- Amélioration de l'accessibilité géographique et financière à des soins préventifs et curatifs de qualité
- Mise en oeuvre de la stratégie nationale de Couverture Santé Universelle
- Mise à disposition équitable de ressources humaines, suffisantes et compétentes pour une gestion efficace des structures sanitaires
- Opérationnalisations des CHU dans toute l'Île
- Poursuite de l'amélioration de l'accès à l'eau potable
- Scolarisation et accompagnement jusqu'en fin du premier cycle

DÉVELOPPEMENT RURAL ET PRODUCTIF : 580 milliards MGA



- Redynamisation du secteur agricole
- Réhabilitation des infrastructures agricoles
- Professionnalisation des petites mines
- Maîtrise de l'eau
- Entretien des systèmes d'irrigation et amélioration de la gestion des bassins versants
- Renforcement de la lutte contre les invasions acridiennes

ADMINISTRATIF : 391 milliards MGA

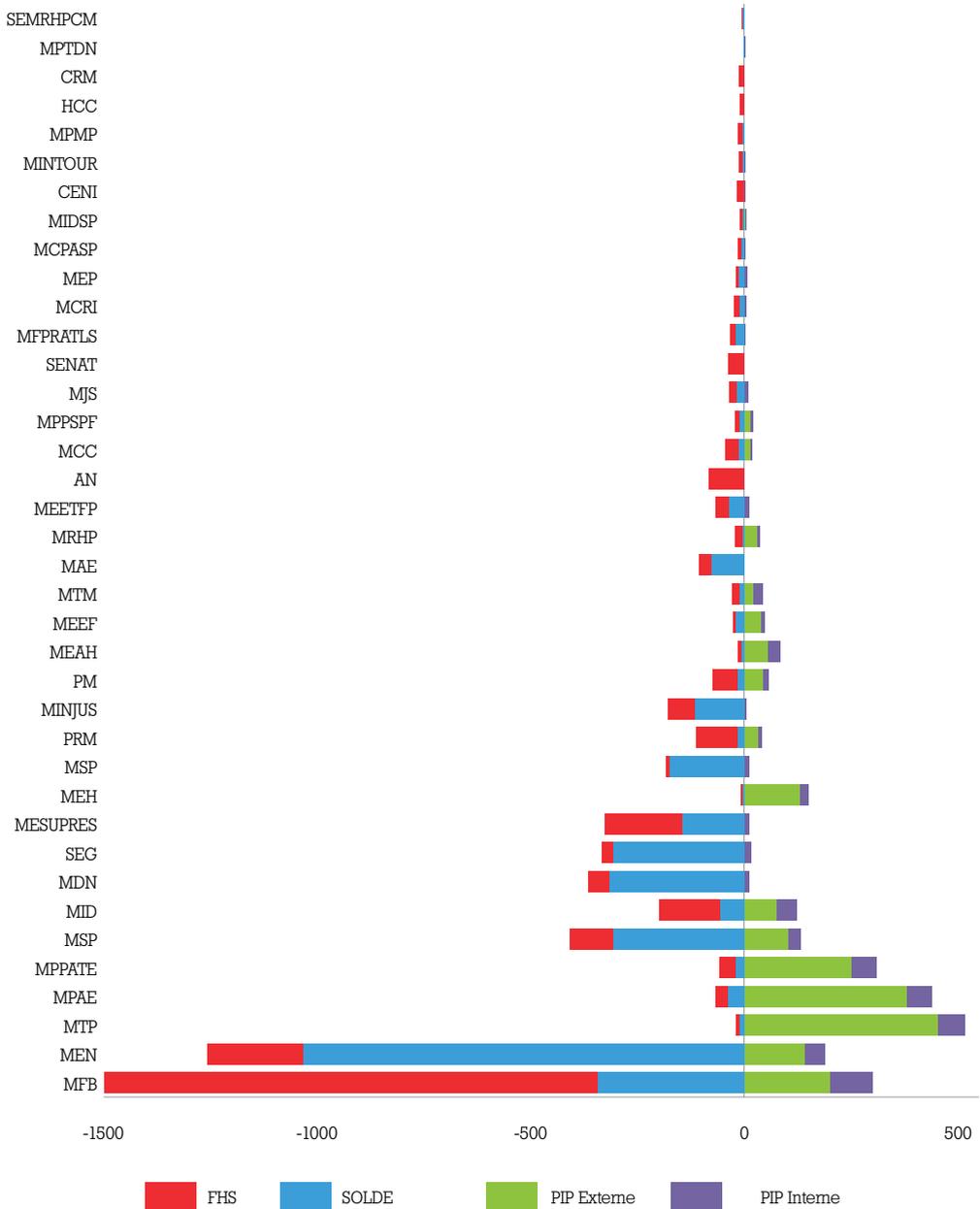


- Amélioration des conditions carérales
- Renforcement de la lutte contre la corruption
- Recensement général de la population et de l'habitat
- Amélioration du climat des affaires pour soutenir le secteur privé

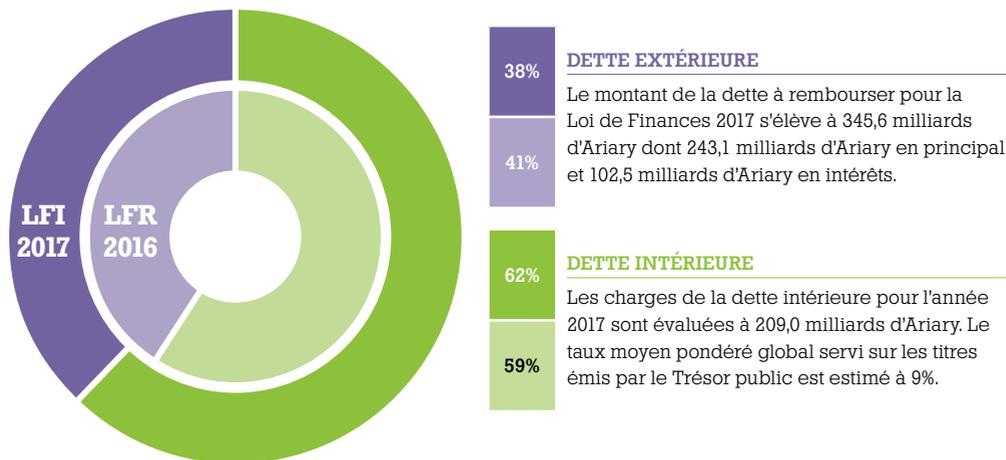
Enveloppes ministérielles

Les enveloppes budgétaires sont réparties à travers les Institutions et Ministères selon leur caractère stratégique et conformément aux priorités de dépenses. Le Ministère des Finances et du Budget détient la plus importante part pour le paiement des intérêts de la dette ainsi que pour honorer les dépenses transversales.

PYRAMIDE DES ENVELOPPES MINISTÉRIELLES



6. STRUCTURE DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE



7. EXTRAITS DES DISPOSITIONS SPÉCIALES

Article 17 : Plafonnement des emprunts extérieurs de l'État Central à 3 400 milliards d'Ariary et des garanties d'État sur les emprunts à 340 milliards d'Ariary.

Article 18 : Modification et complétion des dispositions de l'article 2 de la loi n°2004-006 du 26 Juillet 2004 portant réorganisation et fonctionnement du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière : Les fonctionnaires, magistrats, militaires ou agents civils de l'État et de ses démembrements, les élus ainsi que les agents des Provinces Autonomes, des régions et des communes, les responsables des organismes publics soumis aux règles de la comptabilité publique, de la comptabilité des matières ou bénéficiant de concours financiers publics ou de finances privées destinées à des fins d'intérêt public qui, chargés de l'exécution des recettes et des dépenses de la collectivité ou de l'organisme concerné, commettant l'une des fautes de gestion énumérées dans cette loi est passible de paiement d'une amende allant de 3 000 000 Ariary à 30 000 000 Ariary, à compter de l'exercice budgétaire 2017.

Article 20 : Les dépenses suivantes ont désormais un caractère obligatoire, à savoir : les dépenses de location de bâtiment liées aux représentations de Madagascar à l'extérieur, eau et électricité des bureaux et logements, rapatriement des dépouilles mortelles des agents de l'État, autres dépenses inéluctables. Les dépenses liées aux opérations de transport et de sécurisation des fonds publics assurés par le Trésor sont également concernées.

GLOSSAIRE

Aide budgétaire : Transfert des ressources financières au Budget de l'Etat partenaires par le bailleur de fond, dans le but de contribuer à la mise en œuvre de politiques sur lesquelles il y a eu accord entre deux parties ;

Conseil de Discipline Budgétaire et Financière : Conseil chargé d'examiner les fautes de gestion commises par les ordonnateurs de recettes et de dépenses et de prononcer les sanctions prévues.

CPR : La Caisse de Prévoyance et de Retraite est une cotisation de retraite pour les agents non encadrés de l'Etat.

CRCM : La Caisse de Retraite Civile et Militaire est une cotisation de retraite pour les fonctionnaires avec une retenue mensuelle de 4% de salaire et une contribution d'environ 16% de l'Etat.

Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT) : Présentation de manière pluriannuelle des grands équilibres des finances publiques par des prévisions agrégées des recettes (recettes fiscales, douanières et autres) et des dépenses (par nature de dépenses).

Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) : Version consolidée des dépenses pluriannuelles avec une ventilation ministérielle

Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) : Dépenses pluriannuelles par action et par nature au niveau ministériel.

Déficit Budgétaire : Situation où les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses.

Inflation : Hausse soutenue du niveau général des prix. Le taux d'inflation correspond à la variation en pourcentage du niveau des prix pendant une période donnée (généralement un an).

Minima de perception : montant minimum qu'un contribuable doit verser au fisc.

PIB : Le Produit Intérieur Brut est la somme des richesses nouvellement créées en une année dans le pays.

PIP : Le PIP ou Programme d'Investissements Publics est l'ensemble des investissements sur financements internes et externes réalisés chaque année dans un pays.

Pression fiscale : La somme des recettes fiscales recouvrées en une année en rapport avec le PIB.

Visa ne varietur : signé et paraphé sans possibilité de changement.

CARNET D'ADRESSES

Le Carnet d'adresses ci-dessous a pour objectif de rediriger le lecteur vers les Institutions et Ministères qui l'intéressent particulièrement afin, d'une part d'obtenir des informations plus détaillées et plus pointues, et d'autre part de pouvoir contacter directement les responsables concernés.

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Présidence de la République (PRM)	Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra, Palais d'Etat d'Iavoloha	www.presidence.gov.mg
Sénat	Immeuble Senat Anosy	www.senat.gov.mg
Assemblée Nationale (AN)	Immeuble AN Tsimbazaza	www.assemblee-nationale.gov.mg
Haute Cour Constitutionnelle (HCC)	6 Rue Wast Ravelomoria Ambohidahy	www.presidence.gov.mg
Primature	Palais de Mahazoarivo	www.primature.gov.mg
Filankevitra ny Fampihavanana Malagasy (CRM)	Complexe Ampefiloha	www ffm.mg
Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI)	Enceinte ININFRA, face Lycée Technique Alarobia	www.ceni-madagascar.mg
Ministère des Affaires Étrangères (MAE)	Rue Andriamifidy Anosy	www.mae.gov.mg
Ministère de la Défense Nationale (MDN)	Immeuble MDN Ampahibe	www.defense.gov.mg
Secrétariat d'État auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie (SEMDNG)	Fort Duchesne	www.gendarmerie.gov.mg
Ministère de l'Intérieur et de Décentralisation (MID)	Rue Lamyne Gueye Anosy	www.mid.gov.mg
Ministère de la Sécurité Publique (MSP)	Immeuble MSP Anosy	www.policenationale.gov.mg
Ministère de la Justice (MINJUS)	Rue Rakotomalala Joel Faravohitra	www.justice.gov.mg
Ministère des Finances et du Budget (MFB)	Immeuble MFB Antaninarenina	www.mefb.gov.mg

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Ministère de l'Économie et du Plan (MEP)	Immeuble Plan Anosy	www.economie.gov.mg
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration (MFPRATLS)	Immeuble MFPRATLS 67 ha	www.mfptls.gov.mg
Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé (MIDSP)	6 Rue West Ravelomoria Ambohidahy	www.industrie.gov.mg
Ministère du Tourisme (MINTOUR)	23 Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza	www.tourisme.gov.mg
Ministère du Commerce et de la Consommation (MCC)	6 Rue West Ravelomoria Ambohidahy	www.commerce.gov.mg
Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions (MCRI)	Immeuble MCRI Nanisana	www.mcric.gov.mg
Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage (MPAE)	Immeuble MinAgri Anosy	www.agriculture.gov.mg
Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)	Rue Farafaty Ambohitrakely	www.peche.gov.mg
Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts (MEEF)	Immeuble MEEMF 1ère étage Antsahavola	www.ecologie.gov.mg
Secrétariat d'État auprès du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche chargé de la Mer (SEMER)	Immeuble MPRH Ampan-drianomby	www.peche.gov.mg
Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH)	Immeuble MEH Ampandrianomby	www.energie.gov.mg
Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH)	Immeuble MEAH Ambohijatovo Ambony	www.mineau.gov.mg

Institutions/Ministères	Adresses physiques	Sites web
Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole (MPMP)	Rue Farafaty Ampandrianomby	www.mpmp.gov.mg
Ministère des Travaux Publics (MTP)	Rue Ramangetrika Anosy	
Ministère auprès de la Présidence chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement (M2PATE)	Rue Ramangetrika Anosy	www.meppate.gov.mg
Ministère des Transports et de la Météorologie (MTM)	Rue Jules Ranaivo Anosy	www.transport.gov.mg
Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique (MPTDN)	Immeuble MPTDN Antaninarenina	www.mtpc.gov.mg
Ministère de la Santé Publique (MSANP)	6 Rue Wast Ravelomoria Ambohidahy	www.sante.gov.mg
Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)	Immeuble MJS Ambohijatovo	www.smscl.gov.mg
Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF)	23 Rue RAZANAKOMBANA Ambohijatovo	www.population.gov.mg
Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)	Immeuble MEN Anosy	www.education.gov.mg
Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP)	Immeuble MEETFP Ampefiloha	www.metfp.gov.mg
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESUPRES)	Immeuble MESUPRES Tsimbazaza	www.mesupres.gov.mg
Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine (MCPASP)	Immeuble MCPASP Anosy (Bibliothèque Nationale)	www.macp.gov.mg

DIRECTION DES RÉFORMES ET DE LA FORMATION
Service de l'Information et de la Communication
Division Information

Immeuble MFB Antaninarenina, 2^e étage porte 252
Antananarivo 101, MADAGASCAR
Réagissez en envoyant un e-mail à drf.sicom@gmail.com

Ce document a été produit avec l'appui de l'UNICEF